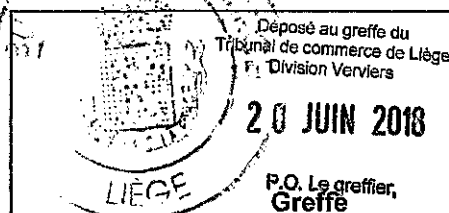


**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



18101178

Je



N° d'entreprise : **0447 824 056**

Dénomination

(en entier) : **BOLIMA**

(en abrégé) :

Forme juridique : **société anonyme**

Adresse complète du siège : **Donsart, 22 à 4880 AUBEL**

Objet de l'acte : Mise à jour mandats administrateurs

PROCÈS-VERBAL D'UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 01/06/2018

Le vendredi 01/06/2018, à 18h, au siège social, s'est réunie l'assemblée générale des actionnaires de la société BOLIMA S.A.

Bureau

La séance est ouverte à 18 heures sous la présidence de Monsieur Marc BONTEN

Lequel nomme en qualité de secrétaire: Anne DETRY

L'assemblée désigne en qualité de scrutateur : Laura BONTEN

Composition de l'assemblée

L'assemblée se compose des actionnaires présents ou représentés dont les noms, prénoms, professions, demeures ou dénominations et siège sociaux pour les sociétés, ainsi que le nombre de titres dont chacun d'eux se déclare propriétaire, sont mentionnés en la liste de présence déposée sur le bureau.

Cette liste de présence, contresignée par les membres du bureau qui l'ont reconnue exacte, demeurera annexée au présent procès-verbal ainsi que zéro procuration sous seing privé.

Sur appel des noms, la liste de présence est contrôlée et approuvée.

Le bureau constate par le biais de la feuille de présence que tous les actionnaires, propriétaire de l'intégralité des titres, ne sont pas présents ou représentés.

Exposé

Monsieur le Président expose ce qui suit:

I. La présente assemblée a pour ordre du jour:

Ordre du jour : Mise à jour des mandats d'administrateurs

II. Sont présents ou représentés à la présente assemblée, les actionnaires titulaires de 26.250 actions sur les 26.250 actions existantes (soit 100 %). En conséquence, la présente assemblée est en droit de délibérer et de statuer valablement sur son ordre du jour.

III. Pour être admises, les propositions à l'ordre du jour devront recueillir les majorités requises pour chacune d'entre elles par la loi et/ou les statuts; chaque action donnant droit à une voix.

Constatation de la validité de l'assemblée

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/06/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Cet exposé étant vérifié par le scrutateur et reconnu exact par l'assemblée, celle-ci constate qu'elle est valablement constituée et apte à délibérer et à statuer sur son ordre du jour qu'elle aborde ensuite.

Résolution:

Après avoir délibéré, l'assemblée prend l'unique résolution suivante:

- Mise à jour du mandat d'administrateur de Madame Anne DETRY – renommée ce jour pour une durée qui expirera à la prochaine AGO de 2023 (un peu plus de 5 ans)
- Mise à jour du mandat d'administrateur de Monsieur Marc BONTEN – renommé ce jour pour une durée qui expirera à la prochaine AGO de 2023 (un peu plus de 5 ans)
- Mise à jour du mandat d'administrateur de Mademoiselle Laura BONTEN – renommée ce jour pour une durée qui expirera à la prochaine AGO de 2023 (un peu plus de 5 ans)

Les 3 mandats d'administrateurs seront exercés à titre gratuit.

Vote : l'Assemblée approuve à l'unanimité

Clôture

L'ordre du jour étant épuisé, lecture est faite des parties principales du procès-verbal qui est ensuite approuvé par l'Assemblée.

Le Président lève la séance de l'Assemblée générale extraordinaire à 18h30.

Lecture faite, les membres du bureau et les actionnaires qui en ont exprimé le désir ont signé.

Signatures du Bureau :

Président Marc BONTEN
Secrétaire Anne DETRY
Scrutateur Laua BONTEN

Liste des présences à l'assemblée générale extraordinaire du 01/06/2018

Nom	Fonctions	Présent	Nombre de titres possédés	Sur le nombre de titres au total	Signatures
-----	-----------	---------	---------------------------	----------------------------------	------------

Marc BONTEN	Actionnaire et administrateur		possède 10.501 actions	sur 26.250	
Anne DETRY	Actionnaire et administrateur		possède 10.501 actions	sur 26.250	
Laura BONTEN	Actionnaire et Administrateur		possède 1.312 actions	sur 26.250	
Mathieu BONTEN	Actionnaire		possède 1.312 actions	sur 26.250	
Simon BONTEN	Actionnaire		possède 1.312 actions	sur 26.250	
François BONTEN	Actionnaire		possède 1.312 actions	sur 26.250	

TOTAL 26.250 actions présentes sur 26.250

Signatures du Bureau :

Président
Secrétaire
Scrutateur

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 01/06/2018

Immédiatement après l'assemblée générale, les administrateurs nouvellement nommés, se sont réunis en conseil d'administration, pour mettre à jour les mandats des administrateurs-délégués.

Il est décidé de mettre à jour les mandats comme suit : sont nommés/renommés comme administrateurs-délégués :

- . Marc BONTEN
- . Anne DETRY
- . Laura BONTEN

Réservé
au
Moniteur
belge



Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/06/2018 - Annexes du Moniteur belge

Les mandats des administrateurs-délégués sont effectifs pour une période de 5 ans, jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire de 2023.

Les mandats de Marc BONTEN et Anne DETRY seront exercés avec pouvoir de signature chacun seul, le mandat de Laura BONTEN implique une signature conjointe avec l'un des deux autres administrateurs-délégués.

Les trois mandats seront rémunérés, sauf décision contraire.

Vote : Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité.

Les administrateurs,

Marc BONTEN

Anne DETRY

Laura BONTEN

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).